



**CIRCULAIRE D'INFORMATION
CHAMPIONNAT DE France PAR EQUIPES
ECHELON REGIONAL SAISON 2023 / 2024**

Voici quelques éléments de rappels afin de bien commencer la saison

GEWO[®]
THE BETTER WAY TO PLAY

CPING

Calendrier :

- ✓ Les dates de la phase 1 et 2 sont disponibles sur le calendrier : <http://www.fft-idf.com/calendrier-2/>

Information sur le championnat :

- Toutes les informations (correspondant, adresse de salle, poules, etc..) sont disponibles sur le site de la Ligue : <http://www.fft-idf.com/championnat-par-equipes/>
- *A consulter régulièrement, afin de suivre les différentes modifications.*

Règlement :

- Règlement fédéral disponible : <https://www.fft.com/site/actualites/2023-07-12/les-reglements-2023-2024-sont-en-ligne>
- Règlement au niveau régional (en complément) : <http://www.fft-idf.com/reglements/>

GIRPE et transmission des résultats :

- L'utilisation de **GIRPE** est **OBLIGATOIRE** à partir de cette saison. L'ordinateur doit être fourni par le club recevant.
- La feuille de rencontre, est remontée dans SPID par le club recevant. Il doit s'assurer dans « Espace Mon club » - sportif / Epreuves par équipes / Consultation d'épreuves, que le **fichier PDF est bien remonté**. Si ce n'est pas le cas, il faut à nouveau remonter le résultat. (Article II.304)
- Le résultat doit être remonté dans SPID, au plus tard le lundi soir, qui suit la rencontre.
- **Les feuilles de rencontre manuelles ne sont plus acceptées (sauf accord particulier).**

Demandes de modifications (lieu, date, horaire) :

- ✓ Toutes vos demandes de modifications doivent être faites sur votre « Espace Mon Club », elles seront ainsi traitées par la CSR.

Pénalités financières :

- La grille des pénalités est disponible : <http://www.fft-idf.com/tarif-des-penalites-financieres/>
- Les pénalités sont à payer sur le site de la Ligue en vous connectant à votre compte. Tout doit être régularisé à la fin de chaque phase (voir l'onglet « boîte à outils »).

Arbitrage :

- 🚩 Rappel de la charte du juge arbitre et l'obligation du club d'avoir un JA1 : <http://www.fftt-idf.com/charte-du-juge-arbitrage-pour-le-tennis-de-table-francilien/>
- 🚩 La liste des JA qui officient lors de votre rencontre, est disponible : <http://www.fftt-idf.com/juge-arbitrage-championnat-par-equipe/> . Lors d'une modification de rencontre (validée par la CSR), vous devez en informer le JA concerné.

Aide informatique :

- ❖ N'hésitez pas à consulter les documents disponibles : <http://www.fftt-idf.com/boite-a-outils/>

ATTENTION : Phase 1 – journée 4 – 11 novembre 2023

Si vous devez recevoir et que votre salle n'est pas disponible, pensez à bien anticiper avec le club adverse : changement de lieu ou modification de la date de la rencontre.

**IL SERA IMPOSSIBLE DE DECALER CETTE DATE DE RENCONTRE APRES LE
12/11/23**

N'hésitez pas à me contacter :

Carine BABONNEAU : 07 84 98 53 11 / sportive.ligue@fftt-idf.com